



Actualités

- **ProdHyBase**

Sylvie Dubourget, Cclin Sud-Est

- **Gestion des excreta**

Karine Blanckaert, Arlin Nord-Pas de Calais pour le groupe Grephh "excreta"

- **Actualisation des précautions standard**

Anne Savey, Nouara Baghdadi (pilotes du groupe SF2H / Précautions standard)

ProdHyBase

Sylvie Dubourget, Cclin Sud-Est

"Invitation au voyage" dans les nouvelles fonctionnalités de ProdHyBase® ...

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'après la modification du site internet en 2015, c'est toute la base de données de ProdHyBase® qui a maintenant été restructurée afin de faciliter vos recherches.

Tout y est !

Naviguez en toute simplicité parmi des fiches produits et fournisseurs actualisées ! Des normes en vigueur affichées et détaillées pour plus de clarté ! Des liens utiles pour toujours plus d'informations !

Pour un meilleur confort d'utilisation, la recherche des produits via la recherche élaborée a également été remaniée.

Visitez ces nouveautés !

N'hésitez pas à donner votre avis et à poser vos questions à prodhybase@chu-lyon.fr

Merci pour votre participation à la vie de ProdHyBase® et votre soutien !

Gestion des excreta

Karine Blanckaert, Arlin Nord-Pas de Calais pour le Grephh

La gestion des excreta est une action prioritaire inscrite dans le programme d'actions et de prévention des infections associées aux soins (Propias) paru en 2015 (1).

En juin 2017, ce sont les recommandations Précautions standard de la SF2H qui consacrent à ce sujet deux items...

Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) avait déjà formulé dès 2010, des recommandations relatives aux mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'émergence des entérobactéries productrices de Bétalactamase à spectre étendu (EβLSE) et lutter contre leur dissémination, puis en 2013 des recommandations pour la prévention de la transmission croisée des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques (BHRe).

Un des points communs de ces textes était d'indiquer clairement qu'une stratégie de gestion des excreta était une priorité pour les établissements de santé et médico-sociaux. Ce point est essentiel pour s'assurer de la maîtrise de la bio-contamination et limiter la transmission croisée des EβLSE et des BHRe (2, 3).

Malheureusement les évaluations récemment publiées et en particulier celle du Grephh concernant les précautions complémentaires (PC) ont montré des résultats très insuffisants sur les conditions d'élimination des excreta. Force est de constater que des progrès sont encore possibles et que ce sujet est insuffisamment intégré dans les pratiques de soins.



Fort de ce contexte, le réseau Cclin-Arlin et futurs CPias a souhaité mettre en place un groupe de travail dont l'objectif à terme, est de produire un outil d'évaluation sur ce thème.

Les premières réflexions ont très vite montré que les recommandations sur le sujet apparaissaient parcellaires et dispersées. Par ailleurs, des besoins en formation ou en sensibilisation en tenant compte des nouveaux canaux de communication qu'apportent les techniques de simulation étaient rapidement identifiés...

Nous avons donc fait le choix dans un premier temps, de travailler sur une lecture des recommandations existantes. Nous avons parallèlement effectué une synthèse et établi un classement des outils déjà existants sur le sujet.

Pour permettre à nos collègues des équipes de lutte contre les infections associées aux soins qui souhaitaient mettre en œuvre sans attendre une stratégie dans leurs établissements, nous avons proposé de mettre ces travaux à disposition en attendant de pouvoir fournir un outil national d'évaluation. Nous avons complété ce travail de recensement en mettant à disposition un scénario de chambre des erreurs qui complète les outils déjà existants. Ce dernier est en cours de dématérialisation pour être utilisable via un portail internet.

Nous espérons que cette démarche et les travaux qui en sont le fruit puissent être utiles à tous les professionnels engagés sur le sujet.

Actualisation des précautions standard

Anne Savey, Nouara Baghdadi, pilotes du groupe SF2H



Les précautions standard (PS) constituent la base de la prévention de la transmission croisée des micro-organismes et leur efficacité n'est plus à démontrer. Elles représentent les premières mesures barrières à respecter : il est nécessaire de les connaître et de les appliquer, pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient quel que soit son statut infectieux, et par tout professionnel de santé. Récemment, le programme national (Propias 2015) en a fait un socle incontournable et les a confortées comme principe fondamental de la politique de prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance tout au long du parcours de soin.

La Société Française d'Hygiène Hospitalière a présenté une version actualisée des précautions standard lors de son congrès annuel les 7-9 juin 2017 à Nice.

L'objectif du groupe de travail de la SF2H a été d'intégrer les évolutions réglementaires depuis le texte princeps de 1998, de consolider, compléter et actualiser les précautions standard en s'appuyant sur les recommandations et la littérature française et étrangère, de veiller à l'applicabilité dans les trois secteurs (sanitaire, médicosocial et ville) et de clarifier les messages afin d'être adoptées par tous les professionnels de santé, les aidants ou toute personne intervenant dans les soins.

Ces nouvelles précautions standard se déclinent en 32 recommandations réparties en 7 axes. En plus des 4 "classiques" (hygiène des mains, équipements de protection individuelle, prévention des AES et gestion de l'environnement), elles intègrent désormais la stratégie de mise en œuvre, l'hygiène respiratoire et la gestion des excréta. Des pistes de réflexion de la commission développement durable figurent de plus en annexe.

Chacun disposera ainsi d'un référentiel unique, sans équivoque, actualisé et dont la promotion sera à renforcer dans toute démarche de prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance et pour tous les secteurs de soins : établissements de santé, établissements médicosociaux et soins de ville.

Références

- 1 Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Programme de prévention des infections associées aux soins (Propias). 2015. 42 pages.
- 2 HCSP. Recommandations relatives aux mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'émergence des entérobactéries β LSE et lutter contre leur dissémination. 2010. 71 pages.
- 3 HCSP. Recommandations pour la prévention de la transmission croisée des « Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes » (BHRe). 2013. 79 pages.

A vous de les (re)découvrir, de les faire connaître, de les promouvoir... et de les appliquer.

Elles vous attendent sur le site de la SF2H où elles s'accompagnent d'une foire aux questions et d'outils de communication afin de faciliter leur diffusion (affiches, visuels, dépliants, diaporama).

<https://sf2h.net/precautions-standard-2017>

Elles sont également référencées dans NosoBase

http://www.cclin-arlin.fr/nosobase/recommandations/sfh/2017_PS_SF2H.pdf

